

Compte rendu du Conseil Municipal du 11/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de TERNAT, dûment convoqué le 03/09/2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PAGEARD, Maire.

Membres présents : Jean-Paul PAGEARD, Véronique CLAUDE, Jean-François PETITJEAN, Mélanie FIEUTELOT, Julie MOREAU, Joël JOT, Anthony FIEUTELOT,

Mélanie FIEUTELOT est désignée secrétaire de séance.

1. Transfert des pouvoirs de police :

Le Maire expose que les pouvoirs de police spéciaux peuvent être transférés à l'EPCI dans un délai de 6 mois après la l'élection du nouveau Président. Il revient donc au conseil municipal de se prononcer sur les pouvoirs de police qui seront transférés à l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de transférer les pouvoirs suivants à la CCAVM :

- Sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menaçant ruine dans le cadre de la compétence habitat.
- Autorisations de stationnement des taxis

Le maire rappelle que les pouvoirs de police concernant le SPANC appartiennent à la CCAVM sans qu'il soit nécessaire d'en délibérer.

Délibération 1 :

Votants 7, 7 voix pour

2. Cession d'une parcelle communale :

Le Maire expose qu'un particulier a exprimé de souhait de se porter acquéreur d'une parcelle sise aux abords de son habitation, à des fins de paysager cette parcelle.

Le Maire propose de céder cette parcelle pour la somme de 100 euros. Les frais de bornage ainsi que les droits de mutation seront à la charge de l'acquéreur.

Délibération 2 :

Votants 7, 7 voix Pour

3. Emprunt pour le financement des compteurs d'eau

Le maire rappelle que le coût de cette opération s'élève à 40 800 euros et qu'il souhaite contracter un emprunt de 25 000 euros dans le cadre de ce financement.

Après avoir sollicité trois établissements bancaires, la meilleure offre a été présentée par la banque Crédit Mutuel.

- Montant emprunté : 25 000 euros
- Taux fixe : 3,7%
- Durée : 12 ans

Après en avoir délibéré, le Conseil valide à l'unanimité le choix de ce financement

Délibération 3 :

Votants 7, 7 voix pour

4. Aménagement des installations d'approvisionnement en eau

Le Maire rappelle le contexte de tension qui affecte la ressource en eau, notamment la source secondaire de La Motte qui a dû être remplacée par la source principale pendant plus de 2 semaines. Pendant cette période, une habitation a été totalement privée d'eau.

Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise au cours des prochaines années, une réflexion devra être menée pour y remédier. Le Maire annonce qu'il va engager les études techniques qui devront aboutir à une solution. La création d'un réservoir tampon au niveau du captage semble à ce stade être une piste intéressante à explorer.

5. Point sur les travaux en cours :

Remplacement des compteurs d'eau : Beaucoup de retard sur ce chantier qui devait se dérouler durant l'été. L'entreprise en charge des travaux a été mobilisée par un grand nombre de fuites sur les réseaux des communes voisines. Ces travaux étaient évidemment prioritaires compte tenu de la tension générale sur la ressource durant l'été.

Réserve incendie : C'est la même entreprise qui en charge de ce chantier. Le retard sur les compteurs a donc été répercuté. Le Maire va demander à l'entreprise de traiter ce chantier en priorité afin que la réserve incendie soit opérationnelle avant l'hiver.

Porte de l'église : La porte est terminée et en phase de mise en peinture. Elle sera posée fin septembre. Le Maire fait remarquer à ce sujet que la souscription publique ne donne pas les résultats attendus, et il invite les membres du Conseil à jouer un rôle actif en diffusant le plus largement possible l'information.

6. Point sur les animations culturelles :

Véronique CLAUDE, 1ere Adjointe en charge des animations culturelles présente son travail :

- Marchés de producteurs : le contexte est particulièrement défavorable, et les artisans refusent de se déplacer sur des marchés qui ne seront pas suffisamment rentables pour leur activité. Ils font le constat d'une bonne fréquentation, mais très peu de ventes. Cette idée est donc mise entre parenthèses pour le moment.
- Spectacles : Faire déplacer des artistes à Ternat représente un coût trop élevé pour notre budget. En revanche, il existe de nombreux spectacles dans la région. Il pourrait être intéressant d'organiser des réservations et des déplacements groupés pour se rendre à ces spectacles.
- Fêtes de fin d'année : Plusieurs rendez-vous sont fixés :
 - Le 7 novembre à partir de 14h : Fabrication de décorations pour le village, réalisées à partir de rondelles de bois brut pour réaliser des personnages et des animaux
 - Le 5 décembre : Décoration du sapin et installation des décors réalisés en novembre, devant l'église et aux deux entrées du village. Les habitants sont invités à participer, et tout particulièrement les enfants et les jeunes.
 - Le 19 décembre : Matinée fabrication de petits gâteaux. Après-midi goûter de fin d'année animé par le chanteur et musicien Christian Godfert (chants de Noël et autres...). Distribution des cadeaux de Noël aux enfants et des colis aux aînés qui seront conviés au goûter.
 - Janvier (date à définir) : Vœux du Maire et dégustation de la traditionnelle galette.

7. Présentation du projet d'aménagement du centre du village

Le Maire présente au Conseil la synthèse du travail réalisé par les architectes du CAUE. Le projet présenté répond en tout point au cahier des charges qui avait été donné et répond parfaitement aux attentes formulées.

Afin de maîtriser au mieux le budget de ce projet, il est convenu qu'une bonne partie des aménagements pourra être réalisée par les membres du conseil et d'autres bénévoles.

Le plan de financement sera présenté avec le budget 2027.

La première partie des travaux consistera en la réalisation d'une noue d'infiltration destinée à assécher la zone située derrière le cimetière.

Il conviendra ensuite de phaser les opérations en les répartissant si possible sur les 3 prochaines années.

La séance est levée à 21h.